



ANALYSE RAPIDE DE CONFLITS – CRISIS MODIFIER

Province de Wadi Fira

Mars 2026

PROGRAMME DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES POPULATIONS DE L'EST
FACE AUX CONFLITS ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU TCHAD – RESPECCT

Contexte et méthodologie

Dans le cadre de l'activation du mécanisme du *Crisis Modifier*, une collecte rapide de données qualitatives a été menée par le consortium RESPECCT auprès des populations déplacées et réfugiées bénéficiaires et non bénéficiaires RESPECCT installées dans les villages d'Iriani, Dougoumé et Amnabak, dans la province du Wadi Fira au Tchad du **22 au 26 février 2026**. Cette démarche vise à comprendre les dynamiques de déplacement, la perception de la sécurité, les éventuelles tensions intercommunautaires ainsi que les risques émergents susceptibles d'affecter la stabilité locale et la cohésion sociale.

Les informations ont été recueillies à travers des entretiens semi-structurés (individuels et en groupe) menés auprès de différentes catégories d'acteurs communautaires afin de garantir une diversité de perspectives. Les personnes rencontrées comprennent des chefs de village, des représentants des réfugiés et des personnes déplacées internes (PDI) hommes, femmes et jeunes. Cette diversité d'interlocuteurs a permis de croiser les perceptions entre autorités locales, populations déplacées et autochtones, et d'identifier d'éventuelles divergences dans l'appréciation des risques. Au total, 30 entretiens ont été réalisés, dont 22 entretiens individuels et 8 focus group.

Les entretiens ont porté sur les raisons du déplacement, les facteurs ayant motivé le choix du site d'installation, le sentiment de sécurité (de jour comme de nuit), l'existence éventuelle de conflits au sein ou entre communautés, les acteurs impliqués ainsi que les conséquences observées. L'analyse qui suit présente une lecture synthétique et comparative par village, en mettant en évidence les principaux facteurs de vulnérabilité, les dynamiques de tension et les éléments de stabilité, afin d'orienter les priorités d'intervention en prélude à l'activation du *crisis modifier* par le programme RESPECCT dans le département d'Iriba.

1. Analyse de conflit du village d'Iriani

1.1. Facteurs de déplacement

Les personnes déplacées à **Iriani** indiquent avoir fui la guerre au Soudan, l'insécurité persistante dans leurs villages de résidence habituelle, les attaques armées, ainsi que la perte de proches et de biens. Plusieurs ménages mentionnent également la faim et l'absence de moyens de subsistance comme facteurs aggravants. Les arrivées sont récentes et parfois progressives, ce qui laisse présager une pression démographique continue sur la localité avec des craintes de tensions de la part des nouveaux arrivés.



« On était à Haza au Soudan à 105 kilomètres d'ici. Nous sommes venus ici, car on a perdu tous nos biens et il y a des problèmes de sécurité ... On a laissé certains là-bas et ils nous rejoignent progressivement. Nous nous attendons à ce qu'ils viennent avec des ânes pour aider les autres à venir. À noter que nous venons juste d'arriver (il y a 1 mois). On ne sait pas si avec l'arrivée de nos autres parents, cela va créer des conflits avec les

communautés qui nous ont accueilli. » Un réfugié, Iriani, 25/02/2026

Les réfugiés et PDI ont bien envie de commencer par exercer des activités, surtout agricoles : *« Nous ne menons pas encore d'activités depuis notre arrivée, mais quand nos autres frères et parents arriveront, on verra comment s'organiser. » Un réfugié, Iriani, 25/02/2026*

De leur côté, les communautés hôtes réfléchissent aux possibilités d'offrir des opportunités d'emploi aux PDI et réfugiés comme l'illustre bien ces propos d'un chef de village : *« Depuis l'arrivée des réfugiés, nous sommes ceux qui les prennent en charge avec le peu de vivres dont nous disposons. On avait l'habitude de faire des réserves de longues durées, mais à cette allure, on craint de ne pas pouvoir tenir longtemps »*

1.2. Perception de la sécurité

La perception générale exprimée est celle d'un sentiment d'insécurité en journée comme la nuit. Des réponses plus détaillées révèlent une insécurité spécifique touchant les femmes et les filles, notamment lors des déplacements nocturnes pour chercher de l'eau ou du bois de chauffe. Certains évoquent la présence de groupes de jeunes perçus comme source d'inquiétude. Ces groupes de jeunes profitent de la tombée de la nuit pour brutaliser les jeunes filles et les violer, mais ils ne sont pas armés : *« La plus grande crainte, c'est quand nos enfants filles vont chercher de l'eau la nuit. Il y a des jeunes garçons qui les intimident... » Un Représentant de déplacés, Iriani, février 2026*

1.3. Dynamiques de conflits

Contrairement aux premières déclarations, plusieurs tensions sont identifiées. Elles concernent principalement l'accès au puits (priorité donnée aux autochtones), les champs, le pâturage et le bois de chauffe. Des cas de violences physiques contre des enfants et des adolescentes ont été signalés. Les conflits semblent opposer principalement communautés hôtes et personnes déplacées, autour de ressources limitées.

« Oui, il existe des conflit entre les membres de la communauté et nous. Quand nos enfants sortent de l'école, ceux de la communauté hôte les frappent ... Il y a aussi un conflit par rapport au seul puits du village : nous, PDI ne puisons jamais l'eau en première position, même si les autres viennent nous trouver ... » Un réfugié, Iriani, 25/02/2026

1.4. Recommandations pour le village de Iriani

Sur la base des échanges avec les communautés, les recommandations ci-après se dégagent:

Prise en compte des communautés dans les réponses à la crise

La prise en compte des communautés d'accueil d'Iriani permettra non seulement de renforcer leur capacité à traverser la période de soudure, mais également de limiter leurs éventuelles frustrations relatives aux futures soutiens externes aux PDI et réfugiés.

Gestion des ressources et prévention des tensions

Il est prioritaire de réduire les tensions liées à l'accès à l'eau. La réhabilitation ou la création d'un point d'eau supplémentaire permettrait de limiter la compétition entre communautés hôtes et personnes déplacées. En parallèle, la mise en place d'un comité mixte de gestion du puits (hôtes-PDI, incluant des femmes) contribuerait à prévenir les conflits liés aux priorités d'accès.

Protection des femmes et des enfants

Les incidents signalés au puits et lors de la collecte de bois nécessitent des actions de prévention des violences basées sur le genre. Il est recommandé de renforcer l'éclairage communautaire, d'organiser des séances de sensibilisation sur la cohabitation pacifique et de mettre en place un mécanisme communautaire d'alerte et de référencement des cas de violence.

Dialogue communautaire

Des espaces de dialogue structurés entre communautés hôtes et déplacées devraient être facilités afin d'aborder les tensions liées aux champs, au pâturage et aux ressources naturelles. Un appui aux leaders locaux (chefs, représentants des femmes et des jeunes) dans la formation de renforcement de capacités des comités de gestion des plaintes et des leaders communautaires est recommandé pour consolider les mécanismes locaux de résolution des différends.

2. Analyse de conflit du village de Dougoumé

2.1. Facteurs de déplacement

Les déplacements sont motivés par les menaces de groupes armés, la guerre au Soudan et l'insécurité généralisée. Les ménages évoquent également la destruction de leurs biens et la peur des violences.

2.2. Perception de la sécurité

La majorité des répondants affirment se sentir en sécurité dans la localité, de jour comme de nuit. Les relations avec les communautés hôtes sont décrites comme pacifiques, fondées sur la compréhension et parfois sur des liens familiaux préexistants.

« Il n'y a pas de conflit entre nous et les autochtones. Ce sont nos familles et parents et ils nous donnent à manger ... » Un PDI, Goudoumé, 22/02/2025

2.3. Dynamiques de conflits

Aucun conflit significatif n'a été rapporté entre déplacés, réfugiés et autochtones. Les préoccupations exprimées sont essentiellement d'ordre humanitaire, notamment le manque d'abris et d'éclairage, certaines familles dormant à l'extérieur.

2. 4. Recommandations pour le village de Dougoumé

Renforcement des conditions d'accueil

Bien que les relations soient pacifiques, les vulnérabilités humanitaires doivent être traitées rapidement afin de prévenir de futures tensions. Il est recommandé de renforcer l'accès aux abris adéquats et à l'éclairage, notamment pour les ménages dormant à l'extérieur.

Prévention anticipée des conflits

Même en l'absence de tensions actuelles, il est conseillé d'établir un mécanisme communautaire de veille et de médiation préventive afin d'anticiper d'éventuelles tensions liées à une augmentation des arrivées ou à la pression sur les ressources.

Appui aux moyens d'existence

Le développement d'activités génératrices de revenus mixtes (hôtes-réfugiés) à travers une assistance en cash pour le commerce (vente des articles qui sont consommés localement) contribuerait à consolider la cohésion sociale et à réduire les risques économiques futurs. Les doléances des communautés sont plus tournées vers le commerce (vente des articles qui sont consommés localement), notamment pour les femmes, et la culture de produits agricoles (pour les hommes). Cela renforcerait la résilience des réfugiés/PDI, d'une part, et la cohésion sociale avec les autochtones, d'autre part.

3. Analyse de conflit du village d'Amnabak

3.1. Facteurs de déplacement

Les déplacements vers Amnabak sont largement attribués aux violences, notamment à Sougouni, Sindi, Kourfou, Trekey, Babouni, Ogona, Bouri, Iykara. Cela inclut des incendies de maisons, meurtres, pillages et violences sexuelles. Les témoignages traduisent un traumatisme important et des pertes matérielles considérables.

3.2. Perception de la sécurité

Les perceptions sont contrastées. Certains répondants se disent en sécurité, tandis que d'autres, y compris des autorités locales, expriment une peur persistante et un sentiment d'incertitude. La sécurité est perçue comme fragile et dépendante du contexte régional.

3.3. Dynamiques de conflits

Aucun conflit ouvert entre déplacés et communautés hôtes n'est actuellement signalé.

« Nous vivons en paix avec nos hôtes car nous sommes les mêmes, ce sont nos parents, nous partageons la même langue,... » FGD, PDI/réfugiés, Amnabak, 23/02/2026

Toutefois, des facteurs de fragilité existent, notamment l'absence de terres pour construire des habitations et la dépendance à l'accueil familial comme illustré par ces propos d'une PDI « ... on est tranquille avec eux, seulement qu'on n'a pas de terrain pour construire de maison ».

3.4. Recommandations pour le village d'Amnabak (à l'endroit des acteurs qui y interviennent)

Suivi sécuritaire renforcé

Compte tenu du contexte régional instable, il est recommandé de mettre en place un système de suivi sécuritaire communautaire, incluant un mécanisme d'alerte précoce en coordination avec les autorités locales.

Appui psychosocial/Partage avec les organisations compétentes

Les récits de violences graves (meurtres, incendies, violences sexuelles) indiquent un besoin urgent d'accompagnement psychosocial, en particulier pour les femmes et les enfants. RESPECCT pourrait donc partager cette recommandation avec les organisations compétentes.

Clarification foncière et appui à l'installation (logement) des déplacés

L'absence de terres pour construire constitue un facteur latent de tension. Il est recommandé d'appuyer un dialogue entre autorités locales et communautés afin de clarifier les modalités d'occupation des terres et prévenir de futurs conflits fonciers.

Renforcement de la résilience communautaire

Le soutien à des activités communautaires conjointes et à des moyens d'existence inclusifs permettra de réduire la dépendance et de consolider la stabilité locale.

4. Conclusion et recommandations stratégiques

L'analyse conduite dans les villages d'Iriani, Dougoumé et Amnabak met en évidence une situation globalement stable mais fragile, fortement influencée par les dynamiques du conflit soudanais et les déplacements massifs récents vers la province du Wadi Fira. Les déplacements sont principalement motivés par les violences armées, les pertes humaines, la destruction de biens et l'effondrement des moyens d'existence. Dans les trois localités, l'accueil repose largement sur des liens familiaux et communautaires, ce qui constitue un facteur protecteur important à court terme.

Toutefois, cette stabilité demeure précaire. À Iriani, des tensions ouvertes sont observées autour de l'accès à l'eau, aux terres et au bois de chauffe, avec des incidents signalés impliquant des enfants et des adolescentes. À Amnabak, bien que les relations entre déplacés et communautés hôtes soient décrites comme pacifiques, la question foncière et les traumatismes liés aux violences subies constituent des facteurs de fragilité latents. À Dougoumé, l'absence de conflit déclaré masque des vulnérabilités humanitaires importantes, notamment le manque d'abris et d'éclairage, susceptibles de générer des tensions futures en cas d'augmentation des arrivées ou de déséquilibre dans l'assistance.

Dans l'ensemble, les risques majeurs identifiés concernent la pression croissante sur les ressources naturelles, la vulnérabilité accrue des femmes et des filles, la fatigue progressive des communautés hôtes et l'absence de mécanismes formalisés de gestion des tensions. L'activation du Crisis Modifier apparaît donc pertinente pour prévenir une dégradation des relations intercommunautaires et consolider la résilience locale.

Recommandations stratégiques prioritaires

Il est recommandé d'adopter une approche intégrée combinant assistance humanitaire, prévention des conflits et renforcement des mécanismes communautaires.

- En premier lieu, la réduction des tensions liées aux ressources naturelles doit constituer une priorité immédiate, en particulier à Iriani. La création ou la réhabilitation d'un point d'eau supplémentaire est fortement recommandée afin de diminuer la compétition au puits existant. Cette action devrait être accompagnée de la mise en place de comités mixtes de gestion des ressources (incluant représentants des communautés hôtes, PDI, réfugiés, femmes et jeunes) afin d'établir des règles d'accès claires, partagées et acceptées par tous. Une médiation locale facilitée pourrait consolider ces arrangements et prévenir l'escalade.

- Deuxièmement, la protection des femmes et des filles nécessite une attention urgente. Il est recommandé d'installer un éclairage communautaire autour des points d'eau et des zones de passage sensibles, d'organiser des séances de sensibilisation sur les violences basées sur le genre et de mettre en place un mécanisme communautaire d'alerte et de référencement des cas de violence. L'intégration d'activités spécifiques visant à renforcer le pouvoir d'agir des femmes, notamment à travers leur participation aux comités locaux, contribuerait également à réduire leur vulnérabilité.
- Troisièmement, un appui psychosocial structuré est fortement recommandé à Amnabak, où les récits de violences graves indiquent des traumatismes importants. Des espaces sûrs pour les femmes et les enfants, ainsi que des activités communautaires de reconstruction du lien social pourraient contribuer à prévenir des effets différés du traumatisme sur la cohésion locale.
- Quatrièmement, la question foncière à Amnabak mérite une attention préventive. Il est recommandé d'initier un dialogue formel entre autorités traditionnelles, autorités administratives et représentants des déplacés afin de clarifier les modalités d'occupation temporaire ou durable des terres. Une clarification précoce permettrait d'éviter l'émergence de conflits fonciers à moyen terme.
- Cinquièmement, le soutien aux moyens d'existence mixtes (communautés hôtes et déplacés) est essentiel pour réduire la dépendance et prévenir les frustrations liées à l'assistance. Le développement d'activités génératrices de revenus conjointes, adaptées aux préférences exprimées (commerce pour les femmes, agriculture pour les hommes), renforcerait à la fois la résilience économique et la cohésion sociale.

Il est également recommandé de mettre en place des mécanismes communautaires de veille et d'alerte précoce dans les trois villages, même en l'absence de conflit ouvert. Ces mécanismes devraient inclure des représentants des différentes composantes sociales et être connectés aux autorités locales afin d'assurer une réponse rapide aux incidents émergents.

Enfin, il est crucial d'intégrer systématiquement les communautés hôtes dans les réponses apportées, afin d'éviter toute perception d'injustice ou de favoritisme dans l'assistance. Une communication transparente sur les critères de sélection et les modalités d'intervention contribuera à limiter les frustrations potentielles.